



Savièse, le 7 décembre 2018

Imprimerie Beeger SA
Rue de l'Industrie 43
1950 Sion

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

COMMUNE DE SAVIESE
Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Savièse porte à la connaissance du public que Madame Sandra Arceo, domiciliée à Savièse, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Immeuble sur la parcelle no 4335, à la route de Roumaz 53 – 1965 Savièse
Enseigne	:	Café Dumoulin, chez Sandra
Prestations	:	offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	:	dimanche à jeudi : 9h00 à 24h00, vendredi et samedi : 9h00 à 1h00
Début de l'activité	:	1 ^{er} février 2019

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à l'administration communale, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 8 janvier 2019.

L'Administration communale

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

COMMUNE DE SAVIESE

Le Secrétariat communal

La Secrétaire

M.-N. Reynard

La Collaboratrice

S. Germiquet